



Procès verbal Assemblée Générale du 6 aout 2026

Au restaurant Les Clarines.

Ouverture de la séance à 18h15.

En présence de Monsieur le Maire.

Le président justifie la date suite au sondage prévu des adhérents.

Pour cette AG, les adhérents pouvaient choisir un envoi numérique de validations de pouvoir.

La trésorière Bénédicte Van De Kerckhove est excusée..

22 propriétaires présents ou représentés (7 pouvoirs)

✓ Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2025 par le président (votés à l'unanimité)

✓ Présentation des comptes financiers 2025 par le président (voté à l'unanimité)

Approbation par un commissaire aux comptes (M. Amand Francis).

✓ Sujets abordés avec intervention et précision de Monsieur le Maire

- Suite à nos interventions 2025 : Horaire hiver de la navette

Suite à notre demande : diminution du nombre de navettes desservant la Charmette entre 18h et 19h.

Réponse : cette demande sera prise en compte à la prochaine saison d'hiver.

- Projets :

- Liaison « Télécabine urbaine » Valmorel vers la Charmette

Ce projet a été repris par la nouvelle équipe municipale.

Par contre ce télécabine sera payant, notre association pourrai envisager une prise en charge de ce coût pour nos adhérents.

Une navette locale sur la Charmette restera pour amener les passagers au départ du Télécabin (prévu au niveau des Clarines).

L'étude de ce projet sera tributaire de délais qui peuvent être conséquents afin d'obtenir les avis de possibilité de réalisation (enquête publique, terrains privés, après le télésiège des Lanchettes...).

- Projet de parking à la place du garage des pistes qui serait déplacé vers la montée du Club Med.

- Éclairage au niveau de l'arrêt Charmette village

Un éclairage fonctionnel a été enfin installé.

- Rencontre avec le directeur de la DSV, toujours sans réponse...

✓ Décision d'augmenter la cotisation annuelle

Suite à une proposition du bureau il serait raisonnable de passer à 15 € à partir de 2027 : afin d'équilibrer notre budget annuel (dépenses actuelles de 700€ pour 400€ de recettes) et vue la date d'existence du tarif de 10€.

Cette proposition a été votée à l'unanimité des présents donc adoptée.

✓ Proposition d'une subvention à une ou deux associations de la commune

Proposition du bureau : 2 subventions de 500 € pour 2 associations à définir.

Associations évoquées en février : Parents d'élèves et Comité des fêtes sans contradiction, sans autres propositions.

Suite aux débats :

- Olivia Allard nous informe du refus du comité des fêtes qui ne souhaite pas d'aide extérieure
- Proposition de l'association du Patrimoine
- Nécessité d'un projet...qui ne serait pas le cas de l'Association des Parents d'élèves...

- Vote 500 € pour l'Association du Patrimoine votée à l'unanimité des présents donc adoptée

- Vote 500 € pour L'association des Parents d'élèves de l'école

Contre 5 + 2 (procuration)

Abstentions 5 + 1 (procuration)

Proposition rejetée

✓ Bienvenue à Thibault et Marie DE LAMBERT de la Charmette village – Laure GELIN Lumi B

✓ Hommage à Mme Brosseau, plusieurs années adhérentes, décédée cette année.

✓ Projets pour l'année 2027 :

- Une rubrique sur la « nivoculture » dans notre journal de fin d'année.
- Demande de photos, d'itinéraires de randonnées pour actualiser notre site web.
- Mise à jour éventuelle de notre plan de la Charmette
- Notre AG en février à Valmorel
- Une rencontre en été avec repas au restaurant Les Clarines.
- Sortie pique nique.

Pour ces activités un sondage (dates, participation) sera proposé à nos adhérents.

✓ Conseil d'administration :

Renouvellement du mandat de : Jean-Marie Petit – Guislaine Petit - Bénédicte Vandekerckhove pour 3 ans.

Candidature de M. Alphonse Patrice

(votés à l'unanimité)

Rappel : Président : Jean-Marie Petit – Vice Président : André Rossand - Trésorière : Bénédicte Vandekerckhove – Secrétaire : Guislaine Petit

Clôture de la séance à 19h15 suivie du verre de l'amitié.

Le rapport moral et d'activités, le compte financier sont à la disposition des adhérents auprès du président.